



01/2019

SNP Force **O**uvrière

CAISSE D'ÉPARGNE DE MIDI PYRENEES  
Bât. Garonne 10 Av. Maxwell BP 1006  
31023 TOULOUSE CEDEX



05.62.12.18.19



05.62.12.12.91

## COMITE SOCIAL & ECONOMIQUE ( CSE ) LES CHOIX DU PASSE ET DU FUTUR

Vous allez être amenés à élire vos représentants au **Comité Social et Economique**, qui remplace :

- ▶ le Comité d'Entreprise,
- ▶ les Délégués du Personnel et,
- ▶ le CHSCT.

Le **Comité Social et Economique**,  
c'est  
**une seule instance au lieu de trois.**

Le **CSE** aura pour mission :

- ▶ de recevoir des informations,
- ▶ de donner des avis

sur l'aspect économique et social de l'entreprise.

En outre, il aura en charge la **gestion des œuvres sociales** comme le faisait le Comité d'Entreprise.



**Quel constat... ?**

Depuis de nombreuses années, le danger vient du fait que l'incertitude économique et sociale, nous amène à changer nos visions sur la gestion des œuvres sociales du Comité d'Entreprise et prochainement du **CSE**.

D'une manière ou d'une autre, et pour de multiples raisons, nous fusionnerons avec une autre entreprise : LR, BP... ?

Notre Comité d'Entreprise détient des réserves immobilières et des liquidités très importantes.

Dans le cadre d'une fusion ou autre, l'ensemble de ces avoirs seraient mis dans le pot commun du nouveau **CSE**.

**C'est-à-dire, un cadeau de plusieurs millions d'euros aux collègues avec qui nous fusionnerons.**

Il faut savoir que la CELR (Caisse d'Épargne de Languedoc Roussillon) ne détient aucunes réserves immobilières ni liquidités... par exemple !

**Notre choix**

Nous souhaitons redistribuer l'ensemble de ces réserves, au plus vite, aux salariés de la CEMP.

Toutes les **économies** effectuées depuis des années sur le dos des collègues de la CEMP seraient, pour grande partie, **perdues** si nous n'écoulons pas nos actifs.

Bien entendu, dans la mesure où l'ensemble des réserves deviendra disponible par les ventes, ces dernières seront distribuées en augmentant les montants des nouveaux Indices.

**L'objectif n'est pas de garder des réserves, mais de redistribuer l'ensemble au personnel de la CEMP, et cela au plus vite ... !!**

# Les modifications

Pour mettre en place notre programme et ce choix de tout distribuer, nous allons travailler sur 5 axes :



- Un droit pour tous,
- Modification et simplification de l'Indice,
- Maintien de certaines activités,
- Débridage du logiciel Proweb,
- Elimination du maximum de coûts cachés.

## Notre programme 1 - Un droit pour tous

Nous allons modifier le système d'attribution en créant un « DROIT POUR TOUS » à travers la section : « Vacances-Loisirs-Sports-Culture ». Ce montant variera en fonction de l'Indice dont dispose le salarié dans le cadre des dépenses prévues pour l'ensemble des prestations :

- VACANCES (toutes dépenses, locations, billets d'avion etc...)
- VOYAGES
- SPORT (remboursement. licence, abonnement salle de sport, chèque)
- SPECTACLE (remboursement. Divers - exemple Théâtre du Capitole)
- CHEQUES VACANCES
- LOCATIONS
- CULTURE (chèque)
- LOISIRS (abonnements)

## 2 - Modification et simplification de l'Indice

Nous allons simplifier le système de l'indice en passant d'un système à 11 niveaux à un système à 4 niveaux de A à D.

### Montant & Utilisation

L'agent disposera, suivant son Indice, d'un droit allant de 500 € à 1400 € qu'il pourra utiliser à sa guise en une ou plusieurs fois sous forme de vacances, activités sportives, culture et/ou sports. ( cf. Tableaux ci-dessous )

Il pourra bénéficier d'1, de 2 ou 3 rubriques à concurrence de ses droits et de ses choix. Nous avons décidé de proposer une palette de prestations assez ouverte.

NOUVEL INDICE	A	B	C	D
VOS DROITS	500 €	800 €	1.100 €	1.400 €

Avec ce système de distribution, nous pourrions jouer sur les montants en fonction des budgets supplémentaires de ventes des actifs.

Par exemple, si plusieurs ventes de biens immobiliers se réalisent, il suffit d'adapter les nouveaux montants aux flux rentrés et donc de les augmenter.

## 3 - Maintien de certaines activités

L'ensemble des activités ci-dessous sera maintenu et réactualisé si besoin :

Subventions enfants, Allocation crèche, Cadeau évènement familial, Billetterie cinéma, ASCEF, Achats groupés, centrale d'achat, cadeau de fin d'année.

## 4 - Débridage du logiciel Proweb

L'ensemble des moyens informatiques et numériques du CSE doivent aller beaucoup plus loin pour satisfaire les salariés de la CEMP. Le système logiciel Proweb peut être déverrouillé et peut proposer beaucoup plus d'activités et de prises en charge des besoins et demandes des collègues. Toute la partie gestion ainsi que les commandes peuvent être effectuées et traitées en temps réel.

⇒ Mise en place d'un système informatique plus performant.

## 5 - Elimination du maximum de coûts cachés

Notre objectif se poursuit en éliminant le maximum de coûts cachés dans l'ensemble de la gestion du Comité d'Entreprise.

Par exemple, tous les coûts d'entretien, d'assurance, de travaux vont disparaître du fait de la vente de biens immobiliers.

N'hésitez pas à contacter un membre de l'Equipe Syndicale de votre choix -

L'Equipe Syndicale  
vous souhaite  
BONNE LECTURE !!



Pierre OULIEU	06 80 96 42 46
Louis BOER	06 22 88 25 45
Sylvie AUBAGNA	06 14 86 62 98
Bernard CAGNAC	06 78 73 06 96
Laurent CHIAROTTO	06 63 14 26 86
Frédéric DOMERGUE	06 62 89 28 72
Cécile FENNICHE	06 63 04 75 64
Silvio GRECO	06 71 18 37 11
Vincent PERIN	06 09 42 92 13
LOCAL FO	05 62 12 18 19
FAX FO	05 62 12 12 91